



RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 01129

Numéro SIREN : 488 767 989

Nom ou dénomination : A L B A

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2017 sous le numéro de dépôt 13031

"A L B A"

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €

Siège social : SARTROUVILLE (78500) – 76, rue Jean-Pierre Timbaud

488 767 989 RCS VERSAILLES

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 29 JUIN 2017

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir entendu lecture du rapport du Président, délibérant par application des dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce et après examen de la situation de la Société telle qu'elle ressort des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2016 approuvés ce jour et desquels il résulte que les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, décide qu'il n'y a pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la Société.

L'Associé Unique prend acte que la Société est tenue, au plus tard à la clôture du deuxième exercice social suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, soit le 31 décembre 2019 au plus tard, soit de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pas été imputées sur les réserves, soit de reconstituer ses capitaux propres à hauteur d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

Cette décision est approuvée par l'Associé Unique.

SIXIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes délibérations pour remplir toutes formalités qu'il appartiendra.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

*
* *

Copie certifiée conforme
La société PARIS CASH HOLDING
représentée par Monsieur Christian AMIARD
Associé Unique et Président

